RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GRETA YVELINES ACADÉMIE DE VERSAILLES

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

ATTESTATION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (ASR) (EXAMEN)

GRETA des Yvelines (78)

Achères (EEP Florilège)

OBJECTIFS

Prochaine session : courant mars 2026
(inscriptions à partir de début mars 2026 environ)

(Dates approximatives sous réserve de confirmation par la préfecture des Yvelines)

Obtenir l'attestation de sécurité routière (ASR) indispensable pour :

- S'incrire à la formation pratique du BSR (catégorie AM du permis de conduire) si vous êtes né en 1988 ou après et que vous n'avez pas l'ASSR de niveau 1 ou 2
- Obtenir un permis de conduire si vous avez moins de 21 ans et que vous n'avez pas l'ASSR de niveau 2

Il est nécessaire de remplir les conditions suivantes :

- Être non-scolarisé ou être en contrat d'apprentissage
- Ne pas avoir l'ASSR (1 et/ou 2 selon les cas)
- Être né en 1988 ou après
- Avoir 16 ans ou +

CONTENU

Prochaine session : courant mars 2026
(inscriptions à partir de début mars 2026 environ)

(Dates approximatives sous réserve de confirmation par la préfecture des Yvelines)

Épreuve portant sur des premières connaissances théoriques en sécurité routière

- Épreuve sur ordinateur ou tablette avec casque
- Questionnaire à choix multiples de 20 questions (précédées d'1 séquence filmée)
- Temps de réponse : 45 secondes (pour chaque question)
- ASR délivrée aux candidats ayant obtenu 10/20 minimum

TAUX DE RÉUSSITE

80% de réussite en 2024

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Jeune adulte en insertion
- Compte Personnel de Formation
- Salarié

DURÉE

DATES

Date de début : 02 mars 2026

Date de fin : 30 septembre 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

- Être non-scolarisé ou être en contrat d'apprentissage
- Ne pas avoir l'ASSR (1 et/2)
- Etre né(e) en 1988 ou après
- Etre âgé(e) de 16 ans et plus

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Certification
  Attestation ASR

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Passage d'un permis de conduire

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Prochaine session : courant mars 2026
(inscriptions à partir de début mars 2026 environ)

(Dates approximatives sous réserve de confirmation par la préfecture des Yvelines)

Pour s'entraîner :

- https://e-assr.education-securité-routiere.fr/preparer/assr/4/ASR

Venir avec sa carte d'identité et un stylo,
se munir de ses propres écouteurs/casque pour passation de l'examen

Merci de nous contacter par e-mail pour établir votre inscription : **marie-noelle.fussy@ac-versailles.fr**

COÛT

GRATUIT- sous réserve de conventionnement de la Préfecture du 78

FINANCEMENT

- Conseil départemental

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Sécurité
- Transport, Logistique

CONTACT

ASSISTANTE :
Marie-Noëlle FUSSY
01 39 11 80 20
marie-noelle.fussy@ac-versailles.fr

CFP référente : Cécile PAILLÉ

RÉFÉRENT HANDICAP

BIKORO Agnès
contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.